



BAREME DES HONORAIRES

VENTE DE MAISONS, APPARTEMENTS, TERRAINS, GARAGES ET LOCAUX COMMERCIAUX

PRIX COMPRIS ENTRE

HONORAIRES

0 €	ET	250 000 €	6 % AVEC UN MINIMUM DE 4000 € TTC
251 000 €	ET	1 000 000 €	5 % TTC
PLUS DE		1 000 000 €	4 % TTC

Taux actuel de TVA en vigueur 20 %

Honoraires à la charge de l'acquéreur ou à la charge du vendeur selon le mandat de vente.
Ils comprennent les prestations de visites, de négociations et constitution de dossier.

Programme neuf PROMOTEURS « PRIX DEFINIS PAR LE PROMOTEUR » Nos honoraires sont à la charge du vendeur.